



Forum 4 : L'entreprise dans la mondialisation

Quels sont les dilemmes et les responsabilités des entreprises multinationales dans la mondialisation ?

Quelques citations du Magistère pour réfléchir :

« Il faut encourager le progrès technique, l'esprit d'innovation, la création et l'extension d'entreprises, l'adaptation des méthodes, les efforts soutenus de tous ceux qui participent à la production, en un mot tout ce qui peut contribuer à cet essor. Mais le but fondamental d'une telle production n'est pas la seule multiplication des biens produits, ni le profit ou la puissance; c'est le service de l'homme: de l'homme tout entier. » (Vatican II, *Gaudium et spes* (1965) §64)

« Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Église tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère. » (Paul VI, *Populorum Progressio* (1967) §3)

« La règle de libre échange ne peut plus - à elle seule - régir les relations internationales. Ses avantages sont certes évidents quand les partenaires ne se trouvent pas en conditions trop inégales de puissance économique: elle est un stimulant au progrès et récompense l'effort. C'est pourquoi les pays industriellement développés y voient une loi de justice. Il n'en est plus de même quand les conditions deviennent trop inégales de pays à pays: les prix qui se forment "librement" sur le marché peuvent entraîner des résultats iniques. Il faut le reconnaître: c'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges commerciaux qui est ici mis en question. » (Paul VI, *Populorum Progressio* (1967) §58)

« A nos fils catholiques appartenant aux pays plus favorisés, Nous demandons d'apporter leur compétence et leur active participation aux organisations officielles ou privées, civiles ou religieuses, appliquées à vaincre les difficultés des nations en voie de développement. Ils auront, bien sûr à cœur d'être au premier rang de ceux qui travaillent à établir dans les faits une morale internationale de justice et d'équité. » (Paul VI, *Populorum Progressio* (1967) §81)

« L'expérience de ces dernières années a montré que les pays qui se sont exclus des échanges généraux de l'activité économique sur le plan international ont connu la stagnation et la régression, et que le développement a bénéficié aux pays qui ont réussi à y entrer. Il semble donc que le problème essentiel soit d'obtenir un accès équitable au marché international, fondé non sur le principe unilatéral de l'exploitation des ressources naturelles, mais sur la valorisation des ressources humaines (Jean-Paul II, *Centesimus Annus* (1991) §33)

« La logique des entreprises peut se révéler tout à fait contraire à l'universalisme de la Pentecôte, en réduisant l'homme à un facteur de production. Un totalitarisme du profit et de l'économie se répand. Comment garder le bon - la production de richesses - sans avoir du même coup le mauvais - l'aliénation de l'homme et la pauvreté de certains - ? » (Commission Justice et Paix France, « Maîtriser la mondialisation », *La Documentation Catholique* n°2201 du 04/04/1999)

« Il faut construire au plus vite des contrepoids juridiques, sociaux et politiques à la logique implacable des entreprises et de la rentabilité. De l'entreprise où l'on travaille à la communauté internationale, le champ est vaste et chacun peut trouver matière à agir. » (Commission Justice et Paix France, « Maîtriser la mondialisation », *La Documentation Catholique* n°2201 du 04/04/1999)

« La nouveauté majeure a été l'explosion de l'interdépendance planétaire, désormais communément appelée mondialisation. Paul VI l'avait déjà partiellement prévue, mais les termes et la force avec laquelle elle s'est développée sont surprenants. Né au sein des pays économiquement développés, ce processus par sa nature a produit une intrication de toutes les économies. Celui-ci a été le principal moteur pour que des régions entières sortent du sous-développement et il représente de soi une grande opportunité. » (Benoît XVI, *Caritas in Veritate* (2009) §33)

« Le partage des biens et des ressources, d'où provient le vrai développement, n'est pas assuré par le seul progrès technique et par de simples relations de convenance, mais par la puissance de l'amour qui vainc le mal par le bien (cf. Rm 12, 21) et qui ouvre à la réciprocité des consciences et des libertés. » (Benoît XVI, *Caritas in Veritate* (2009) §9)

« Malgré certaines de ses dimensions structurelles qui ne doivent pas être niées, ni absolutisées, « la mondialisation, *a priori*, n'est ni bonne ni mauvaise. Elle sera ce que les personnes en feront ». Nous ne devons pas en être les victimes, mais les protagonistes, avançant avec bon sens, guidés par la charité et par la vérité. S'y opposer aveuglément serait une attitude erronée, préconçue, qui finirait par ignorer un processus porteur d'aspects positifs, avec le risque de perdre une grande occasion de saisir les multiples opportunités de développement qu'elle offre. Les processus de mondialisation, convenablement conçus et gérés, offrent la possibilité d'une grande redistribution de la richesse au niveau planétaire comme cela ne s'était jamais présenté auparavant; s'ils sont mal gérés ils peuvent au contraire faire croître la pauvreté et les inégalités, et contaminer le monde entier par une crise. Il faut en *corriger les dysfonctionnements*, dont certains sont graves, ... » (Benoît XVI, *Caritas in Veritate* (2009) §42)